CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE SAINT-MAUR

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU 10 MAI 2023 À LA MVAC

PRÉSENTS : Maya JACQUIER, Marion LURO-ZAYATI, Josiane PIGNY, Jacques ROBERT

1) TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DE L'ESCP

Suite à la réunion de l'atelier Cadre de vie du 27 avril 2023, puis différents échanges de mails, les conseillers de quartier membres du collectif des riverains de l'ESCP ont demandé que le conseil de quartier adresse un courrier à la Chambre de commerce et d'industrie, avec copie à la Maire de Paris, au Maire du 11e et divers élus pour demander un rendez-vous. Les conseillers de quartier qui ont échangé par mail sont partagés vis-à-vis de cette demande de courrier.

Après échange, au cours duquel Jacques a rappelé d'une part sa préférence pour qu'on utilise la réunion plénière du 12 juin pour évoquer ce sujet, comme l'a suggéré Joëlle Morel, l'équipe d'animation se prononce à la majorité pour accepter de faire le courrier de demande de rendez-vous. Marion propose de rédiger un projet de courrier.

Parallèlement, il est quand même proposé de présenter le projet de l'ESCP en réunion plénière pour toucher un public plus large que les riverains.

2) PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU 12 JUIN 2023

L'équipe d'animation propose l'ordre du jour ci-dessous, sachant qu'aucune demande de crédits sur le budget d'investissement n'a été faite.

Entre parenthèses, il est précisé ce qu'il est envisagé de dire sur chaque point ; ces précisions n'ont pas à figurer dans l'ordre du jour qui sera diffusé :

— Accueil

— Point d'information sur le budget participatif 2023 (conclusions de la réunion de la commission de sélection des projets qui doit avoir lieu semble-t-il le 6 juin)

— Présentation du projet de restructuration et d'extension de l'ESCP (présence souhaitée de représentants de la CCI et/ou de l'ESCP pour faire la présentation, ainsi que celle de M. Bloche)

— Présentation des deux entités :

* La Maison Perchée
* Consult' Jeen, centre pluridisciplinaire dédié à la santé féminine

— Restitution des travaux des ateliers :

* Cadre de vie (boîte à dons – elle a été repeinte ; friche du 12 avenue Jean Aicard – la décision sur le permis de construire devrait intervenir courant juillet ; plan de circulation - rien de nouveau ; installation de bancs supplémentaires dans le quartier – proposition d'une marche exploratoire avec un technicien de la mairie)
* Culture (projection du film : Microbe et Gasoil le 13 mai ; Circul'livre du mercredi 24 mai)
* Solidarité (fête de quartier du 10 juin)
* Fresques

— Paroles aux habitants

— Pot amical

3) SUBVENTION POUR LA FÊTE DE QUARTIER

Lors de la réunion de l’équipe d’animation du 12 avril, Josiane avait évoqué la subvention habituellement accordée par le conseil de quartier au Picoulet pour la fête de quartier et avait fait part d’un besoin de 1 000 €. Le 28 avril, la cellule des conseils de quartier a proposé à l’équipe d’animation d’accorder une subvention pour cette fête en rappelant que traditionnellement le conseil de quartier votait une enveloppe de 500 €. Josiane indique que ce montant de 500 € est insuffisant. L’équipe d’animation donne son accord pour une subvention de 1 000 € pour la fête de quartier. Jacques demande si le Picoulet a fait part de ses besoins de financement à la cellule des conseils de quartier. Josiane ne sait pas.

4) DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE LIVRET : « Promenade-découverte des fresques du quartier Belleville Saint-Maur » (titre provisoire)

La cellule des conseils de quartier a fait établir un devis concernant la conception graphique et la mise en page du livret rédigé par l’atelier « Fresques et Mosaïques » et l’a transmis à l’équipe d’animation pour approbation. Ce devis est d’un montant de 1 000 €. S’agissant de travaux d’édition, cette prestation relève du budget de fonctionnement et non du budget d’investissement.

Après discussion, le projet soulève les questions suivantes :

- Ne s’agit-il pas d’un projet trop personnel ?
- À quoi va servir ce livret ?
- Ne fait-il pas doublon avec des projets existants (atlas que prépare le conseil des séniors ; travaux menés par Thomas Schmitt) ?
- Se mettre en relation avec les associations,
- Rechercher une solution de PAO bénévole,
- Publier en ligne,
- Organiser des visites pour les habitants.

Au final, le projet n’a pas été soumis au vote.